
[Imprimer](#)

Construction de deux EPR2 à Penly : la Région Normandie confirme son engagement

Image

En visite mardi 23 août 2022 sur le site de la centrale nucléaire de Penly, au nord de la Seine-Maritime, Hervé Morin a confirmé la volonté de la Région Normandie de s'impliquer dans le projet EPR2. Le chantier pourrait bien démarrer en 2024.

Le 10 novembre 2021, Jean-Bernard Lévy, Pdg d'EDF annonçait que le site de Penly, au nord de Dieppe avait été proposé pour accueillir les premiers réacteurs EPR2. Si la décision est prise rapidement par l'État et l'électricien, le chantier pourrait débuter en 2024 avec une mise en service du premier réacteur à l'horizon 2035-2037.

« L'EPR2 sera plus compétitif »

« L'EPR2 est une version optimisée de l'EPR. D'une puissance de 2 x1 685 MW, chaque paire d'EPR2 produira chaque année l'équivalent de la consommation d'une région comme la Normandie. L'EPR2 s'inscrit dans la continuité industrielle de l'EPR. Il en garde tous les atouts : la même puissance, le même niveau de sûreté parmi les plus élevés au monde et les mêmes performances environnementales, afin d'en renforcer la compétitivité. L'EPR2 sera plus facile à construire, donc plus compétitif » argumente le président de la Région Normandie.

Dans la lignée de l'EPR, l'EPR2 reprend ainsi le meilleur de cette technologie, tout en intégrant des optimisations issues du retour d'expérience des projets en cours et des centrales françaises en fonctionnement.

L'EPR2 est enfin conçu pour s'intégrer dans le futur mix énergétique français à l'horizon 2035. Sa souplesse de pilotage (manœuvrabilité) lui permettra en effet de s'adapter aux variations de production dues à l'intermittence des énergies renouvelables.

Hervé Morin a rappelé mardi 23 août que la Région Normandie s'engage pour adapter l'offre de formation du territoire aux besoins en compétences du projet. Celui-ci se développera donc en intégrant au plus tôt une phase de dialogue qui permettra de faciliter l'adhésion d'un territoire déjà largement impliqué dans le développement de cette industrie. EDF s'engage à faire appel aux entreprises normandes pour la réalisation d'une grande partie des travaux de construction, en s'appuyant notamment sur le cluster Dieppe Meca-Energie, porté par Patrice Gault.

7 500 emplois pour le bassin dieppois

Les premiers travaux pilotés par la commission emploi-formation, coordonnée par la Région Normandie, ont permis (sur la base du retour d'expérience de l'EPR de Flamanville dans la Manche) de déterminer l'ensemble des métiers concernés par la construction des EPR2 dont de nombreux déjà en tension dans l'industrie (chaudronnier, soudeur...) et de recenser l'ensemble des formations existantes sur le territoire normand en lien avec ces métiers,

Une estimation des effectifs prévisionnels pour le chantier de ces deux EPR2 fait état de plus de 7 500 emplois sur le chantier d'ici 2029. Cela viendrait s'ajouter aux programmes industriels de maintenance des réacteurs existants, ce qu'on appelle les « grands carénages ».

Un certain nombre de formations sont déjà en place telle que la filière industrie-métiers de la métallurgie avec 78 places sur le territoire dieppois, financés à hauteur de 825 000 euros par la Région Normandie. S'y ajoutent 24 places de soudeurs et métiers de la métallurgie au Greta d'Offranville, 8 places de chaudronnerie au Greta de Dieppe et 10 places de tuyauteurs industriels à l'institut de soudure de Dieppe.

Source Paris Normandie